

BILAN DE LA MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE 2016-2017

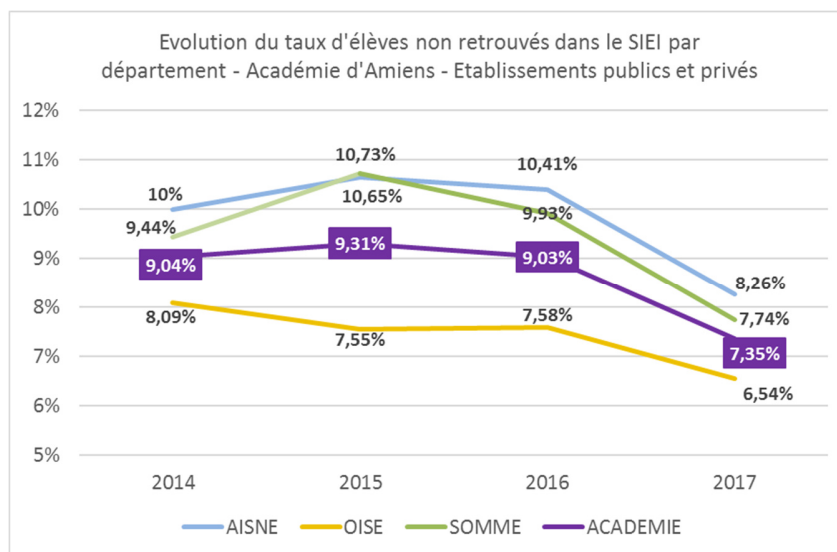
Académie d'Amiens / Janvier 2018

LE REPERAGE DES JEUNES EN SITUATION DE DECROCHAGE SCOLAIRE

Les jeunes potentiellement décrocheurs sont repérés deux fois par an par le SIEI (système interministériel d'échange d'informations) et sont suivis par les psychologues de l'éducation nationale et les enseignants chargés de coordination pédagogique et d'ingénierie de formation (ECPIF) dans le cadre de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS).

LA CAMPAGNE SIEI DE NOVEMBRE 2017

La dernière campagne du SIEI dénombre 4560 jeunes non retrouvés après le croisement des listes, soit un taux de 7,35% de jeunes potentiellement décrocheurs parmi les jeunes de plus de 16 ans qui étaient scolarisés l'année précédente dans les établissements publics et privés de l'académie. Ce taux est en baisse par rapport à l'année précédente (-1,68 point).



On constate une baisse du taux d'élèves non retrouvés dans les trois départements. L'Oise reste le département le moins touché avec 6,54% de jeunes non retrouvés en novembre 2017 comparé aux départements de la Somme (7,74%) et de l'Aisne (8,26%).

Les jeunes inscrits sur les listes du SIEI sont contactés par les centres d'information et d'orientation (CIO) et différents accompagnements peuvent leur être proposés selon les besoins. Cependant, nous constatons qu'une part importante de ces jeunes a déjà repris une formation au moment du repérage par le SIEI.



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

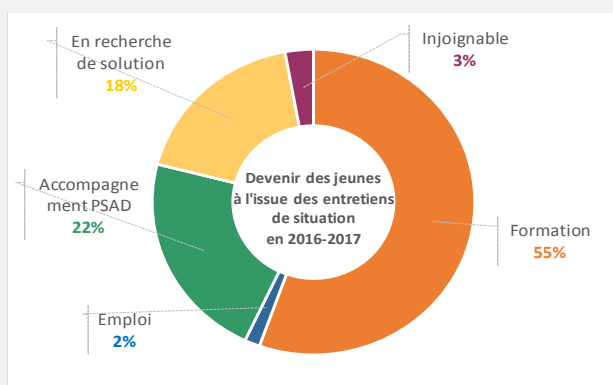


LES ENTRETIENS DE SITUATION

Tout jeune sortant de formation sans solution de poursuite d'études ou d'insertion se voit proposer un entretien de situation. Les entretiens de situation peuvent donc également constituer un indicateur du décrochage scolaire.

On constate une baisse du nombre d'entretiens de situation en 2016-2017 (-439 entretiens de situation). Cela peut être mis en parallèle avec la baisse du taux d'élèves non retrouvés dans le SIEI.

	Aisne	Oise	Somme	Académie
2016/2017	1025	835	1057	2917
2015/2016	1200	997	1159	3356
2014/2015	1267	1009	941	3214
2013/2014	1238	967	1008	3213
2012/2013	1566	971	1059	3596
2011/2012	1540	1049	1133	3722



Comme chaque année, près de 80% des jeunes ont une solution de formation ou d'insertion à l'issue des entretiens de situation. En effet, en 2016-2017, plus de la moitié des jeunes reprennent une formation (55%), 22% sont pris en charge par un partenaire de la plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) et 2% sont en emploi. Un peu plus de 20% des jeunes sont toujours en recherche de solution ou injoignables.

LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

Les actions de lutte contre le décrochage scolaire sont mises en place et coordonnées dans le cadre de la MLDS qui a pour objectif de prévenir les sorties prématurées du système scolaire et de prendre en charge les élèves décrocheurs de plus de 16 ans.

La MLDS concerne tous les acteurs du système éducatif et en particulier les chefs d'établissement et les membres des équipes éducatives qui bénéficient pour cette mission du concours des enseignants chargés de coordination pédagogique et d'ingénierie de formation (ECPIF) et des psychologues de l'éducation nationale.

La prise en charge en CIO

Le rôle du centre d'information et d'orientation (CIO) en tant qu'observatoire des sorties sans qualification est essentiel. Chaque CIO constitue un site physique d'accueil de la plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs.

En 2016-2017

1134 jeunes suivis en DAA

187 jeunes suivis en SIO

>>> Le dispositif d'accueil et d'accompagnement

Le CIO recense tous les jeunes susceptibles d'être en situation de décrochage, en cours ou en fin d'année, et assure un suivi dans le cadre du dispositif d'accueil et d'accompagnement (DAA).

>>> Les sessions d'information et d'orientation

La prise en charge individualisée des jeunes peut être complétée par des sessions d'information et d'orientation (SIO) collectives. Celles-ci permettent d'accueillir les jeunes sans solution, de réaliser un bilan de leurs acquis et de les accompagner dans leurs choix d'orientation.

La prise en charge en établissement

Les établissements scolaires mettent en place plusieurs actions de remobilisation et de raccrochage coordonnées dans le cadre des réseaux « FORMATION QUALification Emploi » (FOQUALE).

➔ **Pour les élèves scolarisés** présentant des signes de décrochage il existe différents modules de remobilisation (parcours relais en LP, SAS de remotivation, ateliers expérimentaux en LP...).

➔ **Pour les élèves déscolarisés**, des dispositifs proposent un accompagnement vers un retour en formation (« Compétences+ », « Horizon réussite ») ou directement vers la qualification (Formation professionnelle aménagée (FPA), Module de préparation à l'examen en alternance (MOREA), Micro-lycées).

ZOOM

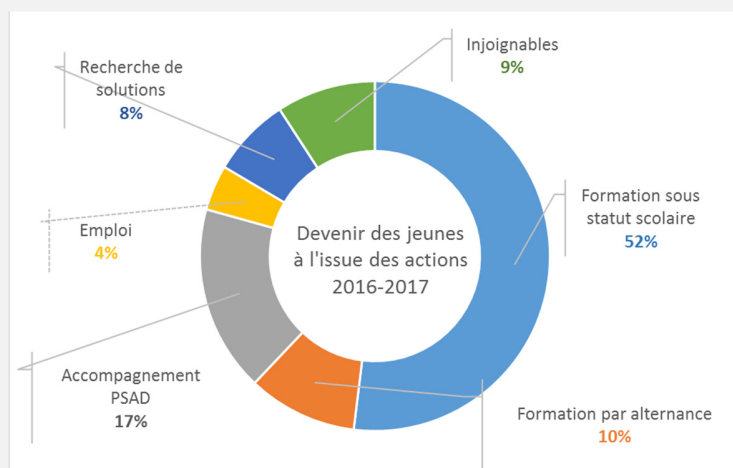
Les actions « Compétences + »

Les actions d'accueil et de mobilisation vers la qualification dites « Compétences + » sont les actions phares de la MLDS. Chaque année, elles prennent en charge près de 500 jeunes et permettent à 60% d'entre eux de reprendre une formation. En 2016-2017, 21 actions « compétences + » sont réparties dans toute l'académie.

Organisées en parcours modulaires et individualisés d'orientation, ces actions offrent l'opportunité aux jeunes de faire le point sur leurs acquis, leurs capacités et leurs centres d'intérêts, de développer et valider des compétences, et de diversifier leurs expériences pour préparer leur accès à une qualification.

Tableau : Evolution du nombre d'actions et des effectifs

Actions	2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	Nb	Eff.	Nb	Eff.	Nb	Eff.	Nb	Eff.	Nb	Eff.	Nb	Eff.
Compétences +	18	467	18	463	19	487	20	493	21	479	21	473
Dont FLS ¹	3	101	3	85	3	92	3	88	4	101	4	115
Micro-lycées	-	-	-	-	1	46	2	78	3	113	3	127
MOREA	-	-	-	-	3	32	4	37	2	29	2	24
FPA	2	38	2	31	1	16	1	18	1	19	1	16
Horizon réussite	-	-	-	-	-	-	1	31	1	24	1	16
DAA	18	1073	18	1523	18	1264	18	1217	18	1173	18	1134
SIO	-	-	-	-	-	-	10	230	10	188	9	187
Ateliers expérimentaux	-	-	-	-	-	-	1	38	1	13	1	25
Parcours relais	2	38	2	34	1	29	1	23	2	39	4	60
TOTAL	52	1859	50	2257	43	1874	58	2165	59	2077	60	2062



83% des jeunes ont une solution de formation ou d'insertion à l'issue des actions de lutte contre le décrochage scolaire

¹ FLS : Français Langue Seconde

La prévention du décrochage scolaire

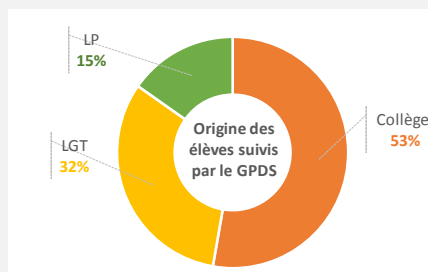
73%

des établissements ont mis en place un GPDS en 2016-2017



7600 jeunes

suisés dans les GPDS



Le GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire) est au cœur de la mission de lutte contre le décrochage scolaire dans les collèges et les lycées. Difficultés scolaires, sociales, comportementales, démotivation, absentéisme..., ce dispositif permanent de veille concertée assure le repérage et la prise en charge de tout jeune présentant des risques de rupture scolaire et de déscolarisation.

Piloté par le chef d'établissement, le GPDS est constitué de l'équipe de direction, de personnels pédagogiques et éducatifs, de représentants des services sociaux et de santé. Sa composition peut varier selon les caractéristiques et les situations à traiter. Chaque membre du GPDS, acteur de la communauté éducative de l'établissement, contribue à la compréhension de la situation des élèves pour les faire renouer avec les apprentissages et coordonner l'action éducative qui doit être menée. Ils allient leurs compétences et savoir-faire pour apporter une réponse individualisée aux difficultés rencontrées par chacun des jeunes.

Les prises en charge proposées aux élèves sont multiples et variées : suivi individualisé (entretiens, tutorat...), aménagement de parcours, stages, bancs d'essais, dispositifs spécifiques (dispositifs relais, actions MLDS, SAS de remotivation...), aide pédagogique (accompagnement personnalisé, aide aux devoirs, pédagogie individualisée, ROLL...), ateliers collectifs (estime de soi, orientation, théâtre, sport...), travail avec des partenaires extérieurs (CCAS, CMPP, Maison des adolescents, gendarmerie, mission locale...), etc.

Au niveau académique

Au niveau académique, la mission de lutte contre le décrochage scolaire est pilotée par le service académique d'information et d'orientation (SAIO) selon trois axes :

- ✓ Animer le réseau MLDS à travers des actions de formation, des réunions de travail ou encore la réalisation de documents d'information et de communication.
- ✓ Coordonner la gestion administrative et financière des actions et des personnels.
- ✓ Contribuer à la mise en place de la politique académique de lutte contre le décrochage scolaire en lien avec les partenaires internes et externes à l'éducation nationale.



Impulsée en 2014 par le plan ministériel « *Tous ensemble pour vaincre le décrochage scolaire* », la semaine de la persévérance scolaire met en lumière les actions quotidiennes qui favorisent la réussite de tous les élèves. Lors de la 2^{ème} édition plus d'une soixantaine établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degré se sont mobilisés pour encourager nos jeunes à persévérer et réussir leurs études.

Au niveau académique un partenariat avec la bibliothèque de l'UPJV a permis de réaliser une bibliographie sur les différents thèmes liés à la persévérance scolaire (climat scolaire, orientation, estime de soi...). Une brochure sur la persévérance scolaire a également été éditée en partenariat avec l'ONISEP. Enfin deux films ont été réalisés : un film sur le dispositif « compétences + » tourné à Hirson et un film sur la prise en charge des élèves allophones dans le cadre de la MLDS. Ces deux films sont diffusés sur le site de l'académie d'Amiens.

Plus d'infos sur le site <http://www.ac-amiens.fr/persévérance-scolaire.html>